

E 6328

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 juin 2011

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 juin 2011

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination de deux membres italiens et de deux suppléants italiens du Comité des régions



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 14 juin 2011 (15.06)
(OR. en)**

11565/11

CDR 39

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de deux membres italiens et
de deux suppléants italiens du Comité des régions

DÉCISION DU CONSEIL

du

portant nomination de deux membres italiens et de deux suppléants italiens du Comité des régions

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement italien,

considérant ce qui suit:

- (1) Les 22 décembre 2009 et 18 janvier 2010, le Conseil a adopté respectivement les décisions 2009/1014/UE et 2010/29/UE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015¹.
- (2) Deux sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de MM. Sergio CHIAMPARINO et Savino Antonio SANTARELLA. Deux sièges de suppléants sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de MM. Luigi MONTANARO et Giuseppe VARACALLI,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO L 348 du 29.12.2009, p. 22, et JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

a) en tant que membres:

- M. Alessandro COSIMI, *Sindaco del Comune di Livorno*
- M. Roberto RUOCCO, *Vice Sindaco Comune Cerignola (FG)*

et

b) en tant que suppléants:

- Mme Laura ARDITO, *Consigliere comunale di Arese (MI)*
- M. Giuseppe VARACALLI, *Sindaco del Comune de Gerace (RC)* (changement de mandat).

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
